

Rapport de la réunion du 19 février 2009

Association des Parents du Collège St Augustin

Invités : Mme Dehouck et Depotte, M. Pletinckx,

Présents : Eric Van Hoeck, Alain Demulder, Marc Pirson, Bernard Bourion, Philippe Moriau, Philippe Bienfait, Luc Devreese, Pierre-François Declercq, Nathalie Deleuse, Catherine Pirson, Françoise Tennstedt, Dominique Saint-Amand, José Peirera

Excusés : Guy Lattenist, Hélène Decker, Françoise Quitelier

Présentation du Groupe Etoile

Mmes Dehouck et Depotte ont accepté l'invitation de l'AP à venir présenter le groupe Etoile. En 1992-93, suite à quelques cas de consommation de drogues par des élèves, quelques professeurs ont pris l'initiative d'organiser des informations et actions préventives.

Des séances d'information et d'échange ont été organisées avec la participation de spécialistes et de témoins.

Le groupe a également organisé une " écoute " à l'attention des élèves rencontrant des problèmes sortant du contexte scolaire proprement dit et pouvant être en relation avec des assuétudes, des maltraitances, du racket etc...

Des permanences ont été ainsi organisées, la liste des noms des personnes auxquelles les élèves pouvaient s'adresser a été affichée. Cette écoute, organisée afin d'assurer aux élèves une possibilité d'écoute, voire une aide adaptée, a fonctionné mais n'a pas été fréquemment sollicitée.

Il est utile de mentionner que le travail d'écoute du groupe Etoile n'est pas le seul réalisé. L'écoute et l'aide aux élèves sont également une mission des membres du PMS qui assurent une permanence avec trois personnes. Ils disposent d'une compétence face aux problématiques de société que rencontrent les jeunes, ce que ne possèdent pas a priori tous les membres du groupe Etoile. Ce dernier travaille, bien entendu de manière circonstanciée, avec les membres du PMS et la direction de l'école.

L'action d'écoute s'est estompée : son organisation existe toujours, mais l'information n'a pas été maintenue ces dernières années. Le groupe Etoile a l'intention de la redynamiser l'an prochain.

En revanche, le groupe Etoile est resté très actif sur le plan de la prévention des assuétudes et des actions liées au bien-être mental des élèves. On peut citer par exemple sa contribution à la modification de la journée des réthos, afin de la maintenir pour le plaisir des élèves concernés, tout en évitant les débordements regrettables comme ceux qui se sont produits il y a deux ans.

Le groupe Etoile, ainsi que son nom, sont une originalité du collège .

Durant cette année scolaire, le collège organise, avec l'appui du groupe Etoile, les actions suivantes :

- Exposition interactive " Accro moi non plus "
- Action " Innocence ",
- Projet CREA (sevrage tabagique)

- Rencontre Alcooliques Anonymes pour les quatrièmes (octobre 2009)
- Info sida

Exposition “ Accro moi non plus ” : il s’agit d’un parcours où chaque élève choisit un personnage et fait pour lui les choix dans les situations qui se présentent. Le personnage évolue ainsi en fonction des décisions de l’élève. Après le parcours, avec l’aide d’un animateur , les élèves parlent de leur personnage et de son histoire.

En 2007, le titulaire participait à l’activité. On a préféré depuis l’an dernier que les professeurs ne participent pas avec leurs élèves.

Cette année, l’exposition sera utilisée par toutes les troisièmes (14 classes) du 23 au 27 mars et du 20 au 22 avril.

Organisation d’une soirée de sensibilisation aux assuétudes

Il est décidé qu’une soirée pour les parents sera organisée par l’AP et le groupe Etoile le 24 mars. Une information sera transmise à tous les parents par un feuillet “ tout cartable ”.

Les modalités de la réunion seront préparées avec la responsable de l’organisation “ Accro moi non plus ”.

Projet de décret sur les associations de parents d’élèves

Le gouvernement de la communauté française a publié un avant-projet de décret portant sur les AP et les organisations représentatives des AP en communauté française.

Les points du projet qu’il nous semble intéressant de relever sont :

- *Art.2. Les missions §2 : “ l’AP, qui doit s’inscrire dans le projet pédagogique de l’école, a pour mission de faciliter les relations entre les parents d’élèves et l’ensemble de la communauté éducative, dans l’intérêt de tous les élèves, de leur réussite et de leur épanouissement. L’AP organise une veille passive et active en vue d’informer, le plus objectivement possible, tous les parents d’élèves. ”*
- *Art.3 La création et la composition*
 - *§2 : ... le pouvoir organisateur ... convoque une assemblée générale des parents au moins une fois par an. ... Au cours de celle ci, il (le PO) évoquera plus particulièrement le rôle et le fonctionnement du conseil de participation et le rôle d’une AP.*
- *Art.4 Le comité de l’AP et ses représentations*
 - *§2 : Le comité de l’AP ... a pour missions :*
 - *d’organiser, conjointement avec la direction de l’établissement , une AG de l’AP au moins une fois par an ;*
 - *d’organiser des réunions de parents afin de débattre notamment des questions soulevées au conseil de participation ;*
 - *d’assurer la circulation de l’information entre les parents et leurs organes représentatifs ;*
 - *de susciter la participation active de tous les parents d’élèves ... ;*
 - *d’émettre des avis et propositions aux acteurs concernés.*
- *Art.5 §1 : Les autorités de l’établissement scolaire assurent à l’AP la mise à disposition des infrastructures et du matériel nécessaire à la réalisation de ses missions, sans nuire au bon fonctionnement de l’établissement.*
- *Suivent des précisions sur les moyens de publicité de l’AP et d’informations de l’AP.*
- *Une deuxième partie du projet de décret concerne les organisations représentatives de AP*

Le projet ne suscite pas de commentaires particuliers de la part des membres du comité.

Bourse aux livres d’occasion

Un document projet a été préparé par l'AP. Un groupe composé de professeurs et de parents déterminera toutes les modalités avant la fête de l'école.

Le principe retenu est une collecte de tous les livres en fin d'année et une prise en charge par l'AP de leur revente. Cela devra permettre d'augmenter fortement le taux de réutilisation des livres, de faciliter et sécuriser l'achat et de faire réaliser une économie importante à un maximum de familles.

Un comité sera créé pour s'occuper de cette action.

Divers

- **Assuétudes** : Françoise Tennstedt présente quelques conclusions intéressantes entendues lors d'une conférence médicale sur les adolescents et les assuétudes.
- Retour sur la réunion organisée par l'UFAPEC sur **le malaise des enseignants dans le secondaire**. Le 22 janvier avait lieu à Ottignie une présentation-débat sur ce thème et sur base d'une étude réalisée par l'UFAPEC.

Le malaise est très important et généralisé. La démotivation des enseignants n'est pas seulement relative à des questions de rémunérations ou de statuts, mais également, par exemple, à la dégradation des relations avec les élèves et de leur intérêt pour la matière, et à la perte d'autonomie dans le travail (accroissement effrayant des tâches et contraintes administratives). Le symptôme principal du malaise est une pénurie alarmante d'enseignants qualifiés, non seulement pour faire face aux absences, mais également pour pourvoir les postes nécessaires.

Plus d'information est disponible sur le site d'UFAPEC (www.ufapec.be).

Prochaine réunion de l'AP : lundi 16 mars 2009, à 20 h.